

Délibération du Conseil Municipal

N° 25/073

Tarifs de l'école de voile

L'an deux mille vingt-cinq, le 8 décembre, le conseil municipal de la Ville de Valras-Plage, convoqué régulièrement, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire, sous la présidence de Daniel BALLESTER, Maire.

Présents : Daniel BALLESTER, Florence TAILLADE, Rémy AURIAC, Sophie POTART, Sébastien VIEU, Guillaume GRAN, Carole CALMELS, Claude NEUMANN, Jacques GRANIER, Jean-Louis TOUSTOU, Chantal ROQUES, Sabine BONNET, Stéphanie MOREL, Laurent POTART, Éric MULOT, Jérôme AGUT, Roger EMBID, Marie-Pascale TUFFOU, Denis MARSALA, Jacques PRAX, Cédric LAFFONT, Christelle PRAX

Absents ayant donné pouvoir : Alain BOURMAUD (pouvoir à Daniel BALLESTER), Corinne CALMETTE (pouvoir à Chantal ROQUES), Clément BRIERA (pouvoir à Carole CALMELS), Jacques RATTON (pouvoir à Roger EMBID)

Absente : Élisabeth SAURI

Secrétaire de séance : Éric MULOT

Date de la convocation : 28 novembre 2025

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'actualiser les tarifs de l'école de voile pour 2026 comme suit :

SCOLAIRES	Optimist	Fun Boat	Paddle
Séance par enfant	13,50 €	15.50 €	10 €

GROUPES	
Optimist/Dériveur	183 €
Planche à Voile	219 €
Fun Boat	237 €
Catamaran	269 €
Stand Up Paddle (séance 1H)	110 €

COURS COLLECTIFS - 5 séances	1 ^{er} stage *	2 ^{ème} stage	3 ^{ème} stage
Multi -supports et planche à voile	192 €	173 €	154 €
Catamaran	218 €	196 €	174 €

COURS COLLECTIFS	Stage 3 séances	Journée supp
Multi -supports et planche à voile	125€	42 €
Catamaran	137 €	46 €

* Ce tarif comprend le montant de la licence reversé à la ligue de voile Languedoc Roussillon

Réductions : parent accompagnant : - 10%

Famille nombreuse : 1 stage plein tarif + 2 stages -10%

stage Toussaint : -25%

stage Pâques : -25%

LOCATION	1 ^{ère} heure	Heures suivantes
Planche à voile	25 €	20 €
Fun boat	41 €	33 €
Catamaran	55 €	44 €
Kayak	19 €	15 €
Paddle	19 €	15 €

COURS PARTICULIER	1 ^{ère} heure	Heures suivantes ou personne supplémentaire
PAV/ catamaran/habitable	60 €	42 €
Paddle	36 €	25 €

STOCKAGE	
1 jour	8 €
1 semaine	50 €
1 mois été	139 €
1 mois hors saison	60 €

COUPONS	
L'unité	25 €

CLUB ENFANT	
Semestre	134 €
Année	237 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
D. DE VAIR-ESTER




Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois, à compter de sa publication/notification. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Reçu en sous-préfecture le : 10/12/25

N° identifiant unique : 034-213403949-20251208-DCT 25-073-DE

Publié le : 10/12/25